

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : M. Quentin Beausire ; Mme Aude Billard ; M. Maurice Calame ; M. Georges-André Clerc ; M. Xavier de Haller ; M. Philippe Ducommun ; M. Romain Felli ; M. Gianfranco Gazzola ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Ngoc Huy Ho ; M. Sébastien Kessler ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Gianna Marly ; M. Pedro Martin ; Mme Sophie Michaud Gigon ; M. Fabrice Moscheni ; M. Vincent Mottier ; M. Pierre Oberson ; M. Joël Teuscher ; Mme Thanh-My Tran-Nhu ; M. Roger Vagnières ; Mme Diane Wild.

Membres absents non excusés : Mme Alix Aubert ; M. Jean-Marie Fürbringer ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Céline Misiego.

Membre démissionnaire : Mme Line Golestani Droël.

Membres présents	73
Membres absents excusés	22
Membres absents non excusés	4
Membre démissionnaire	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport sur
postulat**

de M. Claude Calame :
« Pour une pièce d'identité municipale à Lausanne »

Rapporteur : M. Bertrand Picard (PLR)

Discussion

M. Claude Calame (EàG) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Philipp Stauber (PLC).

Vote s/postulat

Le Conseil, par 15 oui, 51 non et 6 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat

**Interpellation
urgente**

de Mme Latha Heiniger (Soc.) et consorts : « *FASL – Ville de Lausanne : quelle collaboration suite aux évaluations 2018 ?* »

Développement	Mme Latha Heiniger (Soc.) ;
Réponse de la Municipalité	M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers (EàG) ;
Discussion	M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG) <u>qui dépose 2 résolutions</u> ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; M. Claude Calame (EàG) ; Mme Latha Heiniger (Soc.) <u>qui dépose une résolution</u> ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Axel Marion (CPV).
Résolution Dupuis 1 (dépôt)	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne en compte dans sa future politique d'animation socioculturelle, les propositions de réforme émanant des centres, des animatrices et animateurs socioculturels et les consulte lors des prochaines démarches. »
Résolution Dupuis 2 (dépôt)	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage, pour son prochain préavis sur l'animation socioculturelle à respecter l'autonomie décisionnelle des centres socioculturels et maisons de quartier ainsi que des animatrices et animateurs quant aux objectifs et actions à mener. »
Résolution Heiniger (dépôt)	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intègre dans la réponse au postulat Aubert 'Animation socioculturelle lausannoise. Faut-il municipaliser la FASL ?' l'étude des différentes stratégies (partenariat, gouvernance, finance, ressources humaines, etc.) pour la réalisation de la vision, de la mission, des objectifs et de l'évaluation de sa politique de l'animation socioculturelle. »
Discussion s/résolutions	M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Latha Heiniger (Soc.) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; Mme Eliane Aubert (PLR) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Johann Dupuis (EàG) <u>qui modifie sa résolution</u> ; Mme Marlène Voutat (EàG) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
Résolution Dupuis 2 (modification)	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage, pour son prochain préavis sur l'animation socioculturelle à respecter l'autonomie décisionnelle des centres socioculturels et maisons de quartier ainsi que des animatrices et animateurs quant <u>aux actions à mener par rapport aux objectifs fixés.</u> »
Vote s/résolution Dupuis 1	Le Conseil se prononce par 29 oui, 29 non, et 6 abstentions. Le président tranche en faveur de la résolution. Ce faisant le Conseil adopte la résolution n° 1 de M. Johann Dupuis.

Deuxième partie de la 3^{ème} séance du mardi 18 septembre 2018

*Vote s/résolution
Dupuis 2*

Le Conseil, par 23 oui, 38 non, et 3 abstentions, **refuse** la résolution n° 2 de M. Johann Dupuis.

*Vote s/résolution
Heiniger*

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, et quelques abstentions, **adopte** la résolution de Mme Latha Heiniger .

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 50.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....